



Au service
des peuples
et des nations



RAPPORT SEMESTRIEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+

1^{er} JANVIER – 30 JUIN 2019

Titre du Programme & Référence Titre du Programme REDD+: Appui à la Réforme de l'Aménagement du Territoire Réf. du Programme (le cas échéant): - Numéro de référence du Programme/MPTF Office: ² 00105282	Localité, Secteur/Thème(s) du Programme (le cas échéant) Localité : National Secteur/Thème(s) : Aménagement du Territoire
Organisation participante Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Partenaires de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none">• Ministère de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la Ville (MATRV),• WRI
Budget du Programme (US\$) Contribution du Fonds: <ul style="list-style-type: none">• Contribution de(s) agence(s) : -• Contribution du Gouvernement: -• Autres Contributions donateur(s): 8.000.000 US\$ (addendum) TOTAL: 8.000.000 US\$	Durée du Programme (mois) Durée totale (mois): 48 mois Date de démarrage ³ : 19/04/2017 Date de clôture originale ⁴ : 18/04/2021 Date de clôture actuelle ⁵ : 18/04/2021
Evaluation du Programme Evaluation – (à joindre le cas échéant) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Soumis par: <ul style="list-style-type: none">○ Nom: Dominic Sam○ Titre: Directeur Pays○ Organisation participante: PNUD○ Adresse e-mail: dominic.sam@undp.org

¹ Le terme "programme REDD+" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Le numéro de référence du programme REDD+ est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

³ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

⁴ Tel qu'approuvé sur le document de programme original par le Comité de Pilotage du FONAREDD. ³³ En cas de prolongation du programme, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme REDD+ ont été complétées par l'Organisation Participante responsable.

Table des matières

Acronymes	3
1. Contexte et justification	4
2. Synthèse des activités.....	6
3. Présentation des réalisations les plus importantes du programme.....	7
4. Les éléments financiers et de gestion :	11
5. Les éléments de suivi des aspects techniques en particulier :	11
6. État d'avancement des indicateurs de performances du programme.....	12
7. Genre	13
8. Suivi des mesures de sauvegardes et des plaintes et recours.....	13
9. Principales difficultés rencontrées et mesures prises	13
10. Leçons apprises	13
11. Conclusion et recommandations	13
12. Perspectives d'avenir (activités majeures d'ici fin de l'année)	14
13. Annexes	15
14. Liste des tableaux	15

ACRONYMES

AT	: Aménagement du Territoire
AO	: Appel d'offre
CAFI	: Central African Forest Initiative (Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale)
CAT	: Cellule d'Appui Technique à la Réforme de l'Aménagement du Territoire
CCCA	: Cadre de consultation et concertation sur l'Aménagement du Territoire
CONARAT	: Commission Nationale de la Réforme de l'Aménagement du Territoire
COFIL	: Comité de Pilotage
COPIRAT	: Comité de pilotage intersectoriel de la réforme de l'Aménagement du Territoire
CTS	: Comité Technique de Suivi de la réforme
DIM	: Direct Implementation Modality
FONAREDD	: Fonds National REDD+
GM	: Guides méthodologiques
LOI	: Letter for Intente (Lettre d'intention)
LTA	: Contrat à long terme relatif à la fourniture de service au PNUD
MATRV	: Ministère de l'Aménagement du Territoire et Rénovation de la Ville
PA	: Peuples autochtones
PARAT	: Programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire
PGDF	: Programme Gestion Durable des Forêts
PIREDD	: Programme Intégré REDD+
PLAT	: Plan Local d'Aménagement du Territoire
PLAT	: Plan Local d'Aménagement du Territoire
PLCAT	: Projet de Loi-cadre sur l'Aménagement du Territoire
PNAT	: Politique national de l'Aménagement du Territoire
PNSD	: Plan national stratégique de développement
PRODOC	: Document du programme
PTA	: Plan de travail annuel
RDC	: République Démocratique du Congo
REDD+	: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
REDD+	: Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts ainsi la conservation, la gestion durable et l'augmentation des stocks de carbone forestier
SG	: Secrétariat général
SC	: Service contract/Contrat de service
SNAT	: Schéma National d'Aménagement du Territoire
SPAT	: Schéma Provincial d'Aménagement du Territoire
TdR	: Termes de Référence
VNU	: Volontaire des nations unies

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le programme d'appui à la réforme de l'Aménagement du Territoire (PARAT) fait partie des interventions prioritaires du Plan d'Investissement du Fonds national REDD+ de la RDC (FONAREDD). Il contribue à la mise en œuvre de la stratégie-cadre nationale REDD+ à travers son effet 5 portant sur « une meilleure planification des activités humaines permettant une optimisation de l'utilisation de l'espace et une diminution de leur impact sur les forêts ».

De manière spécifique, l'objectif du PARAT est de doter le pays : (i) d'une politique nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) respectueuse de la ressource forestière, des droits et besoins des communautés locales y compris des Peuples Autochtones (pygmées) ainsi que, (ii) d'un Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) élaboré dans une perspective de gestion rationnelle, durable et économe de l'espace. Les activités de ce programme s'articulent autour de trois volets suivants : i) le volet 1 (juridique et réglementaire) visant l'élaboration de la politique nationale AT ; ii) le volet 2 (institutionnel et organisationnel) portant essentiellement sur le renforcement des capacités des parties prenantes dont l'administration du Ministère au niveau central et en provinces ciblées en matière de pilotage, mise en œuvre (concertation, négociation et dialogue), suivi et pérennisation de la réforme de l'AT ainsi que iii) le volet 3 (technique) axé sur l'élaboration des outils de base de l'opérationnalisation de la politique de l'AT dont le Schéma national d'AT (SNAT) et les Plans Locaux de l'Aménagement du Territoire (PLAT) ainsi que les guides méthodologiques pour construire ces schémas. En plus de ces résultats, le PARAT devra assurer la cohérence entre le processus national de l'AT et ceux conduits par les PIREDD dans le cadre des SPAT. Par ailleurs, il incorporera les résultats de la planification géographique des forêts, activité en charge du PGDF afin de permettre au SNAT de consolider et posera les arbitrages sur les usages économiques, écologiques et communautaires des territoires.

Par rapport aux engagements pris par la RDC dans le cadre la LOI signée avec CAFI, le programme est appelé à réaliser les jalons concernés suivants :

- 1) Jalon 2020 : une « politique d'Aménagement du Territoire » respectueuse de la ressource forestière et des droits et besoins des communautés locales et peuples autochtones, et « schémas directeurs provinciaux d'AT » développés dans toutes les zones des programmes intégrés et validés dans au moins trois zones de programmes intégrés.
- 2) Jalons 2018 : i) les « analyses de base » pour l'élaboration d'une politique d'aménagement du territoire intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ sont disponibles, ii) un « guide méthodologique » est élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois - comprenant les terres utilisées et occupées par les communautés locales et les peuples autochtones – et des entités territoriales, dans le cadre des programmes intégrés et sur base des démarches locales de planification déjà réalisée, et iii) un effort ciblé pour garantir que la « programmation géographique nécessaire à la levée du moratoire sur les concessions forestières industrielles » sera réalisée dans le cadre d'une démarche d'aménagement du territoire.

Le lancement officiel du PARAT a eu lieu en mai 2017 mais les travaux d'élaboration des outils et instruments de planification spatiale proprement dits ne sont intervenus qu'à partir de septembre 2018 après la contractualisation de deux groupements des firmes spécialisés en AT mobilisés pour conduire les différents processus d'AT. Il s'agit de : i) IDEA CONSULT INTERNATIONAL & AED CONSULT pour la PNAT et le projet de LCAT et » et ii) STUDI International & IDEA Consult International » pour l'étude SNAT et les GM. Cette période charnière a été mise à profit pour : i) trouver le consensus sur les approches méthodologiques des différents processus d'AT prévus dans le cadre de la réforme de l'AT, ii) doter le MATRV, des capacités de pilotage, mise en œuvre et suivi-évaluation de la réforme suivantes : « Comité technique provisoire » et de la « Cellule d'appui technique à la réforme de l'AT

(CAT), iii) collecter des données et disposer d'une base des données sur différents secteurs clés de l'AT, iv) renforcer les capacités du Secrétariat à l'AT en termes des commodités de fonctionnement et v) entamer les réflexions sur l'élaboration du guide méthodologique pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD (jalons 2018).

L'année 2018 a consacré la matérialisation et la montée en puissance des efforts déployés depuis 2017. Au cours de cette période, le programme a pu réaliser d'importants progrès ci-après :

- le recadrage méthodologique de tous les processus d'AT prévus dans le cadre de la réforme de l'AT. Pour rappel ces processus portent sur : i) l'élaboration de la PNAT et du projet de loi-cadre sur l'AT, ii) l'étude du SNAT et des guides méthodologiques pour appuyer les processus d'élaboration des SPAT et des PLAT. Deux « notes de recadrage méthodologiques » accompagnées des chronogrammes détaillés des livrables ont validées fin novembre 2018 par les parties prenantes clés de la réforme de l'AT,
- la réalisation de l'esquisse du diagnostic sur la problématique de l'AT en vue de l'élaboration de la PNAT à partir des données disponibles,
- le début de collecte et analyse des données afin d'établir des diagnostics sectoriels pour la préparation du SNAT,
- le renforcement des capacités du MATRV en matière de pilotage, de mise en œuvre et de coordination des processus d'AT en cours. Concrètement, il s'est agi : i) du lancement du processus de création du COPIRAT (soumission du projet de Décret de création du COPIRAT à la « Commission de lois du Gouvernement »), ii) de l'opérationnalisation du Comité technique provisoire de la réforme de l'AT en attendant ce Décret et l'appui au fonctionnement du Secrétariat général et de la CAT en termes de commodités de fonctionnement, iv) de la mobilisation de l'expertise technique complémentaire en appui au programme (WRI, expert international en AT et expert national en planification),
- le début de réflexion sur l'élaboration du guide méthodologique pour le zonage participatif des terroirs villageois et entités territoriales (jalons 2018). Deux ateliers ont été organisés pour identifier et harmoniser les vues sur les approches méthodologiques de planification de développement et de l'AT existantes,
- le lancement officiel de campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur le concept « AT » ainsi que l'élaboration de l'ébauche du plan de communication de la réforme de l'AT.

En plus de ces avancées, le contexte de mise en œuvre en 2018 a été marqué par la mobilisation des ressources additionnelles à hauteur de 4 M\$ auprès de CAFI pour permettre au programme de faire face aux contraintes opérationnelles et mettre en œuvre toutes les activités prévues. Pour ce faire le PNUD a soumis un addendum au programme qui a été approuvé par le FONAREDD. Grâce à ces ressources, le budget du programme dont le montant initial est de 4 millions \$ est porté à 8 millions \$. La rallonge de 4 millions \$ sollicités auprès du Fonaredd est destiné à : i) renforcer le volet « institutionnel et organisationnel » (de 25 à 40%), ii) financer des activités faiblement budgétées dans le programme initial et de nouvelles activités jugées pertinentes ainsi qu' à iii) renforcer la gestion et coordination du programme (de 5,5 % à 11 %).

Le 1^{er} semestre 2019 s'est inscrit dans la continuité des efforts déjà entamés en 2018. Plusieurs avancées ont marqué cette période sous évaluation. La plus importante d'entre elles est la problématisation sectorielle de l'AT, une étape capitale pour l'établissement de différents diagnostics et la formulation des orientations stratégiques pour la PNAT et le SNAT.

Le présent rapport rend compte des avancées et réalisations du programme mais aussi ses défis sur la période de janvier à juin 2019.

2. SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Les principales activités pour chaque volet réalisées par le programme au cours du 1^{er} semestre 2019 sont décrites ci-dessous :

1) Volet 1 (*juridique et réglementaire*) :

- L'état de lieu de la situation juridique du secteur de l'AT à partir des données collectées en 2018 par la CAT. Ce travail réalisé par les experts de la CAT, s'inscrit dans le cadre des analyses sectorielles de base (jalon 2018) pour l'élaboration d'une politique d'Aménagement du Territoire intégrant les objectifs de la stratégie nationale cadre REDD+. Il donne l'aperçu historique de l'organisation du secteur de l'AT depuis l'époque coloniale à ce jour et analyse les différents textes juridiques et outils techniques en lien avec l'Aménagement du Territoire en RDC. Les informations contenues dans le document de la revue sont pertinentes et seront capitalisées dans l'élaboration de la PNAT et le projet de LCAT,
- La consultation et la collecte des données sur la problématisation de l'AT en vue de l'enrichissement et de l'approfondissement de l'esquisse du diagnostic et orientations stratégiques pour l'élaboration de la PNAT présenté en novembre 2018. Cette activité a été conduite à Kinshasa (pour le niveau national) et dans 3 provinces (Kongo central, Tshopo et Haut-Katanga) à travers des missions conjointes impliquant les experts de la firme IDEA consult/AED consult et du MATRV (CAT +SG/AT). L'appui du PNUD a porté sur la fourniture des moyens logistiques (organisation des ateliers et prise en charge des experts nationaux),
- La relance de la campagne de sensibilisation et de vulgarisation sur le concept « Aménagement du Territoire » lancée depuis octobre 2019 : un contrat de collaboration a été signé entre le MATRV et l'agence de communication « Word Business » afin de faciliter la couverture médiatique de tous les événements importants liés au programme.

2) Volet 2 (*institutionnel et organisationnel*) :

- La restitution des missions de consultations des acteurs provinciaux et de collecte des données sur l'AT réalisées d'avril à juin 2019 dans le cadre de l'élaboration de la PNAT et de l'étude du SNAT. Ayant eu lieu à Kinshasa les 20 & 21 juin 2019, l'objectif de cet atelier de 2 jours était de produire une synthèse des rapports des missions déployées dans les 26 provinces et des collectes des données sur les problématiques de l'Aménagement du Territoire en vue de l'élaboration PNAT, du PLCAT, du SNAT et des GM. Comme résultat, l'atelier a permis de : i) centraliser et de consolider les données collectées, ii) mettre en commun et de faire la synthèse des conclusions des problématiques, orientations et priorités provinciales et iii) constituer une base de données contacts des personnes-ressources en provinces. Le rapport de l'atelier pourra être exploité par les firmes dans le cadre des diagnostics en cours d'élaboration,
- La mobilisation d'une expertise de haut niveau pour appuyer le processus de la réforme de l'AT. Un expert international en AT a été recruté pour renforcer l'équipe de la coordination du programme dans la coordination, la mise en cohérence et le contrôle qualité de tous les processus d'AT (programme AT et PIREDD). Ce dernier sera disponible mais en temps partiel à partir du 2^{ème} semestre 2019,
- La sensibilisation, la mobilisation et l'implication des autorités y compris au plus haut niveau (gouverneurs) et de toutes les parties prenantes (administration, société civile, secteur privé, etc.) provinciales dans le processus de la réforme de l'AT dans une perspective de validation et d'appropriation prochaines des outils et instruments de planification du territoire qui seront produits. Les ateliers organisés au cours des missions de consultation des acteurs provinciaux et de collecte des données sur l'AT dans 26 provinces ont été mis à profit pour cela à la grande satisfaction des

parties prenantes. Ces assises servi aussi de cadre pour informer et améliorer la compréhension des acteurs provinciaux sur le concept de l'AT, la réforme de l'AT et les guides méthodologiques pour l'élaboration des SPAT et PLAT.

- Le renforcement des capacités techniques de l'Administration de l'AT et de la CAT dont les cadres et experts ont participé activement dans les consultations des parties prenantes, la collecte des données et la revue des documents (livrables) produits par les firmes,
- La validation de la proposition technique de WRI en rapport avec les activités à mettre en œuvre dans le cadre du contrat de collaboration
- L'appui au fonctionnement du SG/AT et de la CAT à travers i) la fourniture des commodités de fonctionnement (Internet, matériels et fournitures de bureau, incitations salariales, prise en charge fonctionnement du véhicule SG/AT, prise en charge des cadres et experts en missions, ...),
- La finalisation du processus de contractualisation de WRI qui devra prendre en charge l'exécution d'un certain nombre d'activités du programme. Il s'agit entre autres de :i) l'opérationnalisation de l'Observation nationale de l'Aménagement du Territoire de la RDC (ONAT), ii) l'élaboration de l'Atlas de l'AT, iii) la production (sur demande des firmes) de tous les supports cartographiques pour les processus d'AT, de la mise en œuvre du plan de formation du personnel de l'administration de l'AT et iv) la prise en compte des préoccupations environnementales dans les différents la PNAT et les autres outils de l'AT.

3) Volet 3 (technique) :

- La consultation et la collecte des données sur les problématiques sectorielles et spatiales de développement provincial à travers les missions conjointes STUDI/IDEA – MATRV (CAT & SG/AT & UAAT) déployées dans les 26 provinces d'avril à juin 2019. Cette activité a bénéficié de l'appui du PNUD en termes de fourniture des moyens logistiques pour l'organisation des ateliers et des voyages aux experts nationaux. Elles (missions) se sont focalisées sur i) la collecte des informations pertinentes sur les problématiques sectorielles de développement provincial et ii) la sensibilisation des acteurs sur les guides méthodologiques pour l'élaboration des SPAT et des PLAT. Elles ont fait l'objet d'une grande implication des autorités et acteurs dans la quasi-totalité des provinces où pour certaines, les Gouverneurs se sont impliqués personnellement. Le passage de ces missions a également soulevé des attentes dans certaines provinces qui sollicitent des appuis pour l'élaboration de leurs SPAT. C'est le cas du Kwango,
- La poursuite des échanges avec WRI en vue de la signature d'un contrat de collaboration portant sur la mise en œuvre de certaines activités du programme par cette organisation. Il s'agit entre autres de suivantes : i) la fourniture des supports et données cartographiques/géomatiques pour l'ensemble des processus d'AT et sur demande des firmes, ii) la mise en place et de l'opérationnalisation de l'Observatoire nationale de l'AT (ONAT), iii) la réalisation de l'Atlas de l'AT, iv) la mise en œuvre du plan directeur de formation du personnel de l'Administration de l'AT et v) l'intégration des préoccupations environnementales et sociales dans les outils et instruments de planification spatiale en cours d'élaboration.

3. PRESENTATION DES REALISATIONS LES PLUS IMPORTANTES DU PROGRAMME

Les réalisations les plus importantes du programme par rapport au plan d'investissement et indicateurs CAFI sont repises dans le tableau ci-dessous :

Indicateur 1 : Existence d'une vision consensuelle et spatialisée de l'usage des ressources naturelles, à court moyen et long terme, qui corresponde aux besoins et préserve le couvert végétal arboré :

- La problématisation participative du développement national et provincial mais aussi sectoriel en lien avec l'AT. Les données collectées à travers cet exercice dans les 26 provinces de la RDC permettront i) d'affiner l'esquisse du diagnostic établie en 2018 et de dégager les orientations stratégiques pour l'élaboration de la PNAT, ii) de renforcer et d'approfondir les analyses des données collectées en vue de l'établissement des diagnostics sectoriels nécessaire pour proposer des scénarios du SNAT,
- L'état de lieux sur la situation juridique du secteur de l'Aménagement du Territoire. Ce livrable produit par la CAT fait partie des analyses de base attendues pour l'élaboration d'une politique d'aménagement du territoire intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ pour la réalisation de la PNAT et du SNAT. Il décrit l'historique de l'organisation du secteur de l'AT et donne un résumé général des textes en lien avec l'Aménagement du Territoire. Ces informations seront capitalisées dans le processus d'élaboration de la politique de l'AT et l'étude du SNAT,
- L'élaboration des Termes de Référence permettant de publier les Appels d'Offres (AO) pour le recrutement des firmes, cabinets ou institutions de recherches spécialisés dans les domaines concernés par deux (2) études de base jugées pertinentes. Il s'agit de l'étude sur le capital forestier national et de l'étude du potentiel agricole de la RDC.
- Le lancement du processus de recrutement d'un consultant national en planification chargé de la mise en place et de l'animation des groupes thématiques sectoriels et intersectoriels, mais aussi du « guide méthodologique » est élaboré, accompagné de normes de qualité claires, pour la réalisation du zonage participatif des terroirs villageois et des entités territoriales, dans le cadre des PIREDD et sur base des démarches locales de planification déjà réalisée.

Indicateur 2 : Institutions aux capacités renforcées mettent en œuvre vision consensuelle et spatialisée de l'usage des ressources naturelles, à court moyen et long terme :

- Le lancement du processus de recrutement d'un consultant national en planification chargé de la mobilisation des acteurs, appui au fonctionnement du COPIRAT (le cas échéant), mise en place et de l'animation des groupes thématiques sectoriels et intersectoriels,
- Le renforcement des capacités du SG/AT en termes de commodités de fonctionnement (incitations salariales, Accès à l'Internet, prise en charge des experts en mission,

Tableau : état d'avancement des indicateurs des résultats

Outcome : les investissements publics et privés sont effectués dans un cadre global de l'utilisation de l'espace qui concourt à la préservation des forêts et au développement durable de la RDC						
Output	Indicateurs	Baseline		Cibles	Réalisé	Commentaires
		Valeur	Année		2019	
Volet 1 : Juridique et réglementaire						
Produit 1 : La RDC est dotée d'un référentiel juridique et réglementaire de l'AT pour le cadrage des programmes publics de développement	1.1. Nombre d'analyses de base pour l'élaboration d'une PNAT intégrant les objectifs de la Stratégie nationale cadre REDD+ disponibles (Jalon Lol 2018)	0	2017	6	0	i) 1 Etat de lieux sur la situation juridique de l'AT réalisé, ii) 2 Tdr pour le recrutement des firmes, cabinets ou institutions de recherche disponibles (1 sur le capital forestier national et 1 sur le

						potentiel agricole de la RDC.
	1.2 Existence d'une déclaration de politique de l'AT consensuelle tenant compte des enjeux nationaux et internationaux de la REDD+	0	2017	1	0	i) consultations et collecte des données collectées sur la problématique de l'AT réalisées, ii) 1 draft du rapport provisoire de diagnostic & orientations stratégiques de la PNAT soumis pour avis des parties prenantes.
	1.3 Existence d'une Loi de l'AT avec le développement durable et la sauvegarde des écosystèmes (forestiers) comme axe majeur.	0	2017	1	0	Résultat en attente de la PNAT
	1.3 Existence d'un Plan de communication et de vulgarisation sur la politique nationale de l'AT et la Loi-cadre sur l'AT opérationnel	0	2017	1	0	1 TdR du plan de communication sur le processus de la réforme de l'AT en attente de validation disponible
Volet 2 : Institutionnel et organisationnel						
<u>Produit 2</u> : La RDC est dotée d'institutions de pilotage, de mise en œuvre et de concertation performantes et professionnelles	2.1 Nombre d'institutions (structures) de pilotage, de mise en œuvre et concertations dans le cadre du processus de la réforme de l'AT, légales, performantes et fonctionnels (COPIRAT, Comité technique de suivi de la réforme AT et Administration de l'AT)	1	2017	3	2	i) le SG/AT est fonctionnel, ii) le comité technique/points focaux provisoire est fonctionnel, iii) le projet de Décret de création du COPIRAT soumis auprès du Gouvernement,
	2.2 Degré d'implication de l'administration de l'AT dans le pilotage, la mise en œuvre et les concertations dans le cadre du processus de la réforme de l'AT	Faible	2017	Élevé	Moyen	Les cadres et experts du SG/AT motivés participent activement dans la mise en œuvre des processus d'AT. Cet indicateur sera amélioré davantage avec la mise en place du COPIRAT

<p>Produit 3 : Le MATRV est restructuré et doté de moyens humains et matériels de haut niveau pour renforcer ses capacités et son leadership et appuyer le processus de réformes de l'AT</p>	3.1 Existence de la cellule technique d'appui à la réforme AT fonctionnelle	0	2017	1	1	La CAT est fonctionnelle et appuie activement le processus de la réforme de l'AT
	3.2 Existence d'un programme de renforcement des capacités (mise à niveau) du MATRV opérationnel.	0	2017	1	0	i)TdR pour le recrutement d'un cabinet spécialisée en cours d'élaboration et ii) Activité en attente de la signature de l'accord de collaboration avec WRI
	3.3 Existence d'un système de gestion du SIG / Observatoire des territoires opérationnel	0	2017	1	0	Activité en attente de la signature de l'accord de collaboration avec WRI
	3.4 Existence d'un atlas de l'Aménagement du Territoire (SNAT) fonctionnel	0	2017	1	0	Activité en attente de la signature de l'accord de collaboration avec WRI
Volet 3 : Technique						
<p>Produit 4 : La vision commune sur l'affectation de l'espace est dégagée et oriente les politiques publiques afin de promouvoir une croissance inclusive et durable</p>	3.1 Existence d'un Schéma national d'AT (SNAT) élaboré et validé,	0	2017	1	0	i)Acteurs provinciaux dans 26 provinces consultés, ii) données collectées pour établir les diagnostics sectoriels, iii) problématiques de développement provincial et sectoriel dégagées
	3.2. Nombre de guides méthodologiques pour l'élaboration des outils de planification des territoires suivants : Schémas provinciaux d'AT (SPAT) et Plans locaux d'AT locaux (PL d'AT), élaborées et validés	0	2017	6	0	Acteurs provinciaux informés et sensibilisés sur les guides méthodologiques pour les SPAT (cf. missions dans 26 provinces)
	3.3 Nombre des schémas provinciaux d'AT (SPAT) préparés par les PIREDD grâce aux guides méthodologiques mis à disposition par le programme	0	2017	3	0	Acteurs provinciaux informés et sensibilisés sur les guides méthodologiques pour les SPAT (cf. missions dans 26 provinces)

	(jalon 2018 lié au guide méthodologique)					
	3.4 Nombre de plans locaux d'AT (PLAT) développés par les PIREDD grâce aux guides méthodologiques mis à disposition par le programme (jalon 2018 lié au guide méthodologique)	N/D	2017	N/D	0	Processus de recrutement d'un consultant national en planification en appui de ce processus en cours

4. LES ELEMENTS FINANCIER ET DE GESTION :

4.1. Processus d'élaboration et d'approbation du budget : le PTA reprenant les activités à réaliser en 2019, leur période d'exécution et budgets estimatifs a été élaboré avec l'implication du MATRV. Conformément aux procédures du PNUD en la matière, ce document a fait l'objet d'approbation conjointe par le Représentant Résident au Programme et le Secrétaire général à l'AT. Aucune révision n'a été opérée sur le budget du programme au cours du 1^{er} semestre 2019.

4.2. Tableau d'exécution budgétaire : les états des engagements et des dépenses par activité et rubrique tel qu'approuvées dans le Plan de travail du programme sont repris en annexe du présent rapport.

4.3. Situation du personnel : l'équipe de coordination et gestion du programme est composée actuellement des staffs suivants : 1 coordonnateur (SC), 1 assistant administratif (VNU national) et 1 chauffeur (SC). Afin de se conformer au prodoc et au plan de recrutement 2019, il est prévu de la compléter par : 1 Chargé d'Administration et finances, CAF (SC), 1 Chargé de Suivi-évaluation, CSE (SC) et 1 deuxième chauffeur. Pour le CAF, le processus de recrutement du CAF (en remplacement du précédant qui a démissionné au 4^{ème} trimestre 2018) déjà fort avancé sera finalisé début 2^{ème} semestre 2019. En ce qui concerne le chauffeur, le processus est aussi déjà lancé (les TdR et le mémo y relatifs sont transmis aux services compétents). Par contre, pour le SCE, le processus de recrutement sera lancé dès le 3^{ème} trimestre de cette année-ci. Enfin, il est important de mentionner qu'il est prévu de renforcer les capacités technique de l'équipe du programme avec une expertise spécifique composée d'1 consultant international en AT et d'1 consultant national en planification dont pour le disponible. Le contrat LTA pour le consultant international a été signé en mai 2019, tandis que celui du consultant national dont le processus est en cours le sera début 2^{ème} semestre 2019. La mission du consultant international se focalisera sur i) le suivi-évaluation et le contrôle-qualité de tous les processus AT y compris du PIREDD-O et des livrables des firmes, ii) la coordination et l'alignement des processus d'AT conduits au national, provincial et local ainsi que iii) le renforcement des capacités des acteurs. Le consultant national lui sera chargé de i) l'élaboration participative du guide méthodologique pour le zonages des terroirs villageois (jalon 2018), ii) la mise en place et l'animation des groupes thématiques sectoriels et intersectoriels sur l'AT ainsi que iii) la mise en place, la formalisation et l'opérationnalisation du COPIRAT et du Comité technique de la réforme de l'AT composé des points focaux multi-acteurs.

4.4. Résumé des principaux résultats de l'audit Comptable et financier du programme : le programme n'a pas fait l'objet d'un audit au cours de la période sous-évaluation.

5. LES ELEMENTS DE SUIVI DES ASPECTS TECHNIQUES EN PARTICULIER¹ :

¹ Joindre en annexe du rapport les différents documents produits

5.1. Instruments méthodologiques : RAS

5.2. **Suivi – Evaluation** : Dans le cadre de S&E, le programme a réalisé les activités ci-après :

- Fixation des cibles 2019 à atteindre et à placer dans ATLAS,
- Elaboration des PTA 2019 du programme,
- Validation et signature des PTA du programme,
- Réunions hebdomadaires avec le MATRV qui est présidée par le Directeur de cabinet adjoint (Dircaba) du Ministre en charge de l'AT. Les autres participants sont : le SG/AT, le chef d'équipe des experts de la CAT pour le MATRV ainsi que le coordonnateur du pilier 2 (CIDD) et le coordonnateur du programme AT pour le compte du PNUD. Ces réunions assurent le suivi au quotidien des activités et proposent des pistes de solutions aux goulots d'étranglement du programme,
- Suivi et mise à jour des progrès sur les indicateurs, suivi des risques, issues et monitoring (dans Atlas),

5.3. **Communication** : le draft du plan global de communication est disponible. En attendant son enrichissement et validation, un contrat a été signé par le MATRV avec l'agence de communication « World Business » pour assurer la couverture médiatique de toutes les activités du programme en général, celles de la sensibilisation et vulgarisation de la réforme de l'AT en particulier. Grâce à cet appui, tous événements majeurs (ateliers) du programme ont été diffusés sur les chaînes de TV de Kinshasa (b-one + RTCN). Par ailleurs, le programme a réalisé un magazine sur l'état de lieux de la mise en œuvre de la réforme de l'AT en RDC. Ce documentaire a été également diffusé. Enfin, plusieurs drafts de TdR ont été rédigés sur la sensibilisation des acteurs politiques et ministères sectoriels sur le concept AT et le processus de la réforme de ce secteur. L'objectif est de mobiliser et de les impliquer dans le processus afin d'en garantir l'appropriation.

5.4. **Annexes** : synthèse des rapports de missions de consultations et collecte de données sur l'AT dans les 26 provinces de la RDC, vidéo magazine état de lieux de la réforme, revue de la situation juridique de l'AT, etc.

6. ETAT D'AVANCEMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PROGRAMME

Indicateurs	Unité	Réalisation semestre 1
Nbre d'activités prévues (a)	Nbre	19
Nbre d'activités réalisées (b)	Nbre	10
Taux d'exécution physique d'activités ou Temps moyen pour exécution des activités (c) = (a)/(B)*100	Taux	53%
Budget prévu (Semestre1) (d)	Montant en \$	975659 \$
Budget consommé (Semestre 1) (e)	Montant en \$	715408,33 \$
Taux d'exécution financière semestriel (Taux de décaissement semestriel) (f) = (e)/(d) *100	Taux	73 %
Budget global du projet (g)	Montant	8000000 \$
Taux d'exécution financière global (h) = (e)/(g) *100 (Faire le cumul des dépenses en cas de plusieurs années d'exécution N1+N2.....)	Taux	19%
Nbre de réunions de COPIL prévu (j)	Nbre	N/A

Nbre de réunions de COPIL organisé (k)	Nbre	N/A
Taux d'exécution des réunions du COPIL (I) = (j)/(k)*100	Taux	N/A

7. GENRE

Le programme a entamé des échanges internes avec l'unité « Genre » du PNUD pour réfléchir sur la prise en compte concrète de la dimension « genre » dans le processus d'élaboration des outils et instruments de planification spatiale, notamment la politique de l'AT et le projet de Loi-cadre sur l'AT en RDC. L'objectif de cet exercice est de définir un plan d'action d'intégration de la dimension « Genre » est en cours d'élaboration.

8. SUIVI DES MESURES DE SUAVEGARDES ET DES PLAINTES ET RECOURS

La réalisation de l'étude d'impact socio-environnementale (EISA) est une exigence pour tous les programmes/projets de réformes sectorielles. Des échanges internes et avec les parties prenantes dont le MEDD sur cette question seront lancées au cours du 2ème semestre 2019. Le coût de l'étude sera l'un des aspects clés de ces échanges.

Le programme n'a pas reçu de plaintes jusqu'à ce jour.

9. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES

La difficulté rencontrée au cours du 1^{er} semestre 2019 porte sur le contexte politique en RDC peu favorable pour le programme et dominé par l'organisation des élections présidentielles, législatives et provinciales sur toute l'étendue du territoire national. Ce contexte n'a pas permis de déployer les missions de consultations des acteurs provinciaux et de collecte des données sur les problématique de l'AT tel que prévu à partir de janvier 2019. Cela a entraîné un retard dans la transmission par les firmes, de la quasi-totalité des livrables attendus des firmes : i) rapport de diagnostic et orientations stratégiques pour la politique nationale de l'AT, ii) la politique nationale de l'AT, iii) le projet de Loi-cadre sur l'AT et iv) les diagnostics sectoriels pour le SNAT.

Face à cette situation le programme envisage le réajustement consensuel du chronogramme des activités et des approches méthodologiques de tous les processus en cours.

10. LEÇONS APPRISES

Deux leçons ont été apprises au cours de la période sous-évaluation :

- la collaboration étroite entre le MATRV, la CAT et les firmes mais les autres parties prenantes a joué un rôle très capitale dans la réalisation et la réussite des missions de consultations et de collecte des données sur l'AT aussi bien à Kinshasa que dans les 26 provinces du pays,
- la mise à jour (ajustement) participative des approches méthodologiques et la flexibilité dans les modalités d'exécution des activités ont permis de faire avancer les différents processus d'élaboration des outils et instruments prévus dans le cadre de la réforme de l'AT, malgré les difficultés rencontrées.

11. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Malgré le retard connu dans l'exécution des activités, le programme a réalisé des progrès importants et pertinents la suite de l'ensemble des processus d'AT prévu dans le cadre de la réforme de ce secteur. Il s'agit de : i) la problématisation participative de l'AT, ii) l'implication et la mobilisation des autorités et acteurs

provinciaux à ce premier stade de l'élaboration des outils et instruments de l'AT, iii) l'élaboration du rapport de diagnostic et orientations stratégiques de la PNAT, iii) la mobilisation d'une expertise internationale pour assurer la mise en cohérence, le contrôle-qualité, le suivi-évaluation, etc. des processus d'AT (national, provincial et local) ainsi iv) la mobilisation d'une expertise nationale en planification pour l'élaboration participative du guide méthodologique provisoire, la mise en place et l'animation des groupes thématiques sur l'AT.

12. PERSPECTIVES D'AVENIR (ACTIVITES MAJEURS D'ICI FIN DE L'ANNEE)

D'ici le 31 décembre 2019, le programme envisage de mettre en œuvre des activités majeures ci-après :

Pour le volet 1 (juridique et réglementaire) :

- Elaboration participative et consensuelle de la politique nationale de l'AT (validation du rapport de diagnostic + orientations stratégiques, consultations provinciales larges sur le draft de la PNAT et validation de la PNAT et production de la version finale de la PNAT),
- Appui à la communication et la vulgarisation sur la politique et la Loi-cadre d'AT (finalisation et validation du plan de communication, campagne de sensibilisation/vulgarisation sur le concept « AT » et sur la réforme AT),

Pour le volet 2 (institutionnel et organisationnel) :

- Renforcement des capacités du MATRV (fonctionnement du SG/AT, création du COPIRAT, fonctionnement de la CAT, etc.),
- Elaboration du plan directeur de formation du personnel de l'Administration de l'AT,
- Elaboration du plan informatique directeur de la réforme de l'AT,
- Réalisation de deux études de base (agriculture et forêt) dans le cadre des analyses sectorielles complémentaires à l'état de lieux et cartographie existants (en lien avec FONAREDD),
- Coordination, mise en cohérence, contrôle-qualité, suivi-évaluation technique des processus d'AT y compris appui aux PIREDD,

Pour le volet 3 (technique) :

- Diagnostics sectoriels et spatiaux avec orientations globales et préliminaires permettant de lancer les concertations en provinces sur l'AT dans le cadre de l'étude du SNAT,
- Elaboration des sommaires des guides méthodologiques et consultations des parties prenantes pour avis et commentaires
- Elaboration du « guide méthodologique » provisoire des processus d'AT au niveau local (jalon 2018 Loi CAFI).

13. ANNEXES

14. LISTE DES TABLEAUX